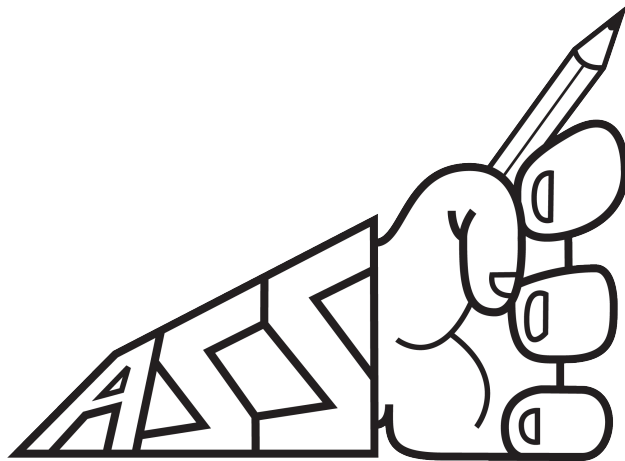


Camp de formation

**de l'Association pour une Solidarité
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Les 22 et 23 septembre 2007
au Cégep de Sherbrooke**

Table des matières

Table des matières.....	2
Horaire des ateliers.....	3
La situation socio-économique des parents aux études.....	4
Femmes et féminisme dans le monde.....	11
Conditions des femmes en Bolivie.....	12
Grève 2005 : Histoire et récupération.....	15
Organisations d'actions.....	18

Horaire des ateliers

Samedi, 22 septembre 2007

9h à 12h	Atelier sur le capitalisme et ses contradictions Par François Jean, NEFAC
12h à 13h	Dîner
13h à 15h	Pour un réinvestissement, pas n'importe comment! Par Marie-Eve Ruel
15h à 17h	ABC de la mobilisation Par Alex Desrochers
17h à 18h	Souper
18h à 20h	Femmes et féminisme dans le monde Par Justine Rouse-L., Geneviève Simon, Marianita Hamel et Jessyka Boulanger
Soirée	Show de Genr'Radical

Dimanche, 23 septembre 2007

9h à 12h	Histoire de la grève de 2005 Par François Baillargeon et Marie-Michèle Whitlock
12h à 13h	Dîner
13h à 15h	Syndicalisme étudiant de combat Par Philippe Fortier-Charette
15h à 17h	Organisation de perturbations économiques et occupation Gabriel Dumas et Jérôme Charaoui
17h à 18h	Souper
18h	Bye bye!

La situation socio-économique des parents aux études

Par le Comité femmes

Au Congrès d'automne 2006, l'ASSÉ a voté une revendication pour les parents aux études qui se lit comme suit :

« L'ASSÉ se positionne en faveur de la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderies adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille. »

Il peut sembler étrange que cette revendication cadre avec la plateforme de revendications femmes de l'ASSÉ. Cependant, 80 % des familles monoparentales sont dirigées par des femmes, autant sur le marché du travail qu'aux études. De plus, les familles ayant comme chef une femme monoparentale font partie des personnes les plus pauvres au Canada.

Grosso modo, l'ASSÉ souhaite l'instauration d'un système de garde public accessible pour les étudiants et les étudiantes ayant un ou des enfants à charge.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il est important de mentionner qu'il fut très difficile de monter ce document vu le manque flagrant d'informations sur la situation des parents aux études que possède le gouvernement. Les statistiques datent principalement des années 2003-2004 ou antérieures. Malgré les demandes incessantes du CSF (Conseil du statut de la femme), de MÈMÉQ (Mères Étudiantes et Ménages Étudiants du Québec) et de groupes et organismes sociaux autres, le gouvernement refuse toujours d'imposer aux institutions post-secondaires un recensement du nombre de parents aux études ainsi que de leurs situations. Sans obligation, celles-ci se gardent bien de le faire.

Dans notre société actuelle, la scolarisation importe beaucoup, autant pour l'autonomie financière et l'intégration sociale des individus que pour l'avancement de la société. Pour correspondre aux stéréotypes véhiculés sur la femme parfaite, la plupart des femmes préfèrent attendre la fin de leurs études avant de fonder une famille. Par contre, est-ce vraiment le moment propice? Y a-t-il vraiment un meilleur moment pour donner naissance à un enfant? Ce moment se situe-t-il vraiment après les études, au début d'une carrière ou en pleine recherche d'emploi? Dans tous les cas, il n'y a pas de moment opportun pour avoir un enfant. Lors des études, il y a peu d'aide offerte aux parents étudiants afin de concilier famille, études et travail, pour beaucoup. Parallèlement, lors de la recherche d'emploi, les employeurs et les employeuses font de la discrimination envers les femmes, car celles-ci peuvent tomber enceintes. Elles sont donc considérées moins rentables que les hommes, ceux-ci ne nécessitant pas de congé parental obligatoire. De plus, ce sont généralement les femmes qui prennent congé pour assumer les responsabilités familiales.

Pour ce qui est des femmes en bas âge décidant d'avoir des enfants, celles-ci proviennent souvent d'un milieu défavorisé. Sinon, elles peuvent avoir eu du mal à s'intégrer dans la société, surtout dans le système scolaire. Alors, la venue d'un enfant devient une forme de valorisation à leurs yeux. Elles se sentent enfin utiles. Par ailleurs, avoir un enfant très tôt ou pendant les études entraîne beaucoup de préjugés de la part de la société en général et même des proches. Les stéréotypes visent à former des jeunes filles parfaites, studieuses, pensant à leur avenir afin d'embrasser une carrière.

Seulement une fois celle-ci lancée devient-il acceptable de fonder une famille? Les jeunes mères ne réalisent pas nécessairement les sacrifices qu'elles auront à faire lorsqu'elles décident de garder l'enfant. De plus, une isolation colossale est engendrée lorsque celles-ci perdent leur liberté de jeunesse et par le fait même, une grande partie de leur cercle d'ami-e-s. Ceux et celles-ci se perdent de vue, les activités d'un ou d'une jeune n'étant pas nécessairement les mêmes que celles d'un parent. Il est difficile de se refaire des ami-e-s lorsque l'on est confiné-e chez soi, que ce soit pour des responsabilités familiales ou à cause d'un manque d'argent. Les problèmes financiers sont aussi une des principales causes d'isolation et d'angoisse. Les parents aux études subissent souvent une perte de confiance en eux et elles, vu le peu de support et d'encouragement qu'ils et elles obtiennent. Les institutions scolaires sont mésadaptées pour les parents aux études. Ceux et celles-ci ont recours aux CLSC (Centre local de services communautaires) du quartier, s'ils et elles y pensent, afin de recevoir de l'aide pour la garde de l'enfant et pour les responsabilités familiales. Pour ce qui est des institutions scolaires, il n'y a ni loi ni norme régissant le personnel tant administratif que professoral. Celui-ci est donc libre de prendre des décisions arbitraires au sujet de l'étudiante mère ou enceinte. Il est même fréquent que de jeunes mères doivent se mettre à pleurer dans le bureau de leur professeur-e afin d'obtenir un délai pour la remise de travaux.

Témoignage

Il y avait une jeune mère étudiante au Collège de Maisonneuve qui avait à sa charge un garçon de quatre ans. Celle-ci vivait et vit sans doute encore aujourd'hui un isolement et une marginalisation par rapport aux autres étudiantes et étudiants. Ayant abandonné ses études lors de sa grossesse, elle les reprit. Cependant, elle était désormais âgée d'environ cinq ans de plus que la moyenne des étudiants et étudiantes. De toute façon, elle ne pouvait pas sortir avec ses camarades de classe, car elle devait quitter immédiatement après ses cours, prendre son enfant à la garderie, puis s'assurer qu'il soupe, se lave et se couche. Le manque criant de place dans les CPE (Centres de Petite Enfance) l'obligea à inscrire son fils dans trois systèmes de garde distincts.

Ses heures de cours additionnées à ses heures de travail la forcèrent à trouver une place à temps plein en CPE, mais le temps des listes d'attente l'obligea à faire autrement. Les lundis et les mercredis, son enfant était placé dans une garderie privée pour laquelle elle déboursait une somme faramineuse, les mardis et jeudis le petit était en garderie en milieu familial, et finalement, comme la mère n'avait qu'un cours de trois heures les vendredis, elle le plaçait dans un CPE qui avait accepté de lui attribuer la place d'un autre enfant qui ne venait pas les vendredis. Avec un horaire comme celui-ci, pas le temps de prendre la vie tranquillement.

La MÉMÉQ, regroupant des parents aux études, affirme que la pauvreté extrême dans laquelle ils et elles vivent interdit aux ménages étudiants de :

- Nourrir leur (s) enfant (s) adéquatement
- Budgéter une rentrée scolaire pour leur (s) enfant (s)
- Offrir à l' (aux) enfant (s) un milieu familial décent
- Payer les frais d'université en temps requis

Le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail dit :

« Toutefois, seulement un certain nombre des étudiantes qui accouchent recevront des prestations de maternité et parentales suffisantes pour vivre! »

La majorité des parents aux études s'endetteront de plusieurs milliers de dollars simplement pour pouvoir poursuivre leurs études, et ce, malgré le fait qu'ils et elles vivent déjà des situations extrêmement précaires. Trop souvent, l'aide financière aux études signifie des prêts et non des bourses. Ceci s'ajoute à l'endettement personnel : cartes de crédit, marge de crédit, emprunts à rembourser, bref l'endettement dû aux sommes faramineuses dépensées pour le loyer, le transport, la nourriture, les vêtements et toutes les autres dépenses d'un parent étudiant.

Il est également intéressant de noter que le système de prêts et bourses maintient systématiquement les parents aux études sous le seuil de pauvreté en ne leur accordant que des montants inférieurs à 10 000 \$ par année.

La MÉMÉQ en témoigne : « Nous avons vu des sondages sur les parents étudiants où les trois quarts des répondants disaient vivre sous le seuil de la pauvreté. Nous avons vu des mères ayant un revenu inférieur au seuil de la pauvreté établi pour une personne seule, soit 10 800 \$ par an. Nous avons vu des cas où des parents recevaient moins d'argent que des gens vivant seuls... »

Comme souligné précédemment, les données concernant les parents aux études sont lacunaires. Il est impossible de connaître leurs revenus approximatifs au niveau post-secondaire. Par contre, nous savons qu'ils et elles reçoivent des prêts et bourses de 9 992 \$ du gouvernement; les mères monoparentales, 9 890 \$ annuellement. Il y a aussi de l'argent octroyé par le gouvernement pour les besoins essentiels de l'enfant. Les deux paliers gouvernementaux offrent de l'aide financière aux parents : le régime québécois d'assurance parentale, depuis 2006, et la prestation fiscale canadienne des enfants. Par ailleurs, il est important de constater que tout montant provenant du gouvernement est calculé dans les prêts et bourses comme un revenu, de même que la pension que doit verser un ex-conjoint ou une ex-conjointe. Toutefois, 100 \$ par mois ne sont pas calculés comme un revenu du parent et ne sont donc pas déduits des prêts et bourses. Une petite réflexion serait nécessaire de la part du gouvernement. Comment une mère monoparentale peut-elle subvenir à ses besoins, ainsi qu'à ceux de son (ses) enfant (s), lorsqu'elle reçoit moins de 10 000 \$ en prêts et bourses? Non seulement devra-t-elle s'endetter tout au long de ses études, mais ce sera pour demeurer sous le seuil de pauvreté. Existerait-il une corrélation entre ceci et le fait que les deux tiers des personnes qui travaillent au salaire minimum sont des femmes? Ces mères monoparentales doivent saisir le premier emploi offert vu leurs horaires atypiques et les absences fréquentes. Comment font-elles lorsqu'elles ne peuvent trouver de gardienne pour leur travail de soir?

Le système de service de garde au Québec, comme dans plusieurs endroits gouvernés par un système néolibéral, est mésadapté pour les personnes ayant des horaires atypiques. Les frais d'un CPE sont de 7 \$ par jour depuis 2003. Dans presque tous les centres de la petite enfance, ce montant est obligatoirement payé sur une période d'un an sous contrat, majoritairement les cinq jours ouvrables de la semaine, totalisant 1 820 \$ de frais de CPE par année pour chaque enfant. Ce chiffre n'inclut pas les frais de gardiennage pour les soirs et/ou les fins de semaine. De surcroît, les parents connaissent rarement un moment où ils et elles n'ont pas besoin de payer leurs frais de garde. Chaque enfant peut avoir quatre semaines de vacances au cours de l'été selon les normes

ministérielles, mais le parent se doit de continuer le paiement vu que le contrat stipule un an de service. Ceci est paradoxal, car le gouvernement approuve le fait de payer pour un service que l'on n'obtient pas, lorsque la *Loi sur la protection du consommateur* stipule que c'est inacceptable. Par ailleurs, certains CPE offrent des concessions, surtout pour les parents aux études. Il peut arriver que les parents puissent prendre jusqu'à six semaines payables de vacances avec leur (s) enfant (s). Très peu de CPE permettent aux étudiants et étudiantes de ne pas payer les frais de garde au courant de leurs vacances d'été, si l'enfant est temporairement retiré. Parallèlement à cela, certains CPE offrent aux parents de varier la fréquentation de l'enfant après les quatre semaines de vacances, afin de diminuer les frais encourus. Finalement, quelques-uns et quelques-unes tentent de trouver un remplaçant ou une remplaçante pour l'enfant afin d'éviter aux parents de payer les frais estivaux. Si ce remplacement est impossible, le temps partiel peut être envisagé. Toutes ces situations sont plus fréquentes dans les CPE à proximité d'une institution post-secondaire.

On constate un manque de souplesse de la part de ces institutions. Il est important de noter que ce n'est pas causé par un manque de bonne volonté, mais surtout par un manque criant de financement. Au cours des vingt dernières années, le gouvernement a coupé énormément dans le budget alloué aux centres de la petite enfance. Plusieurs services ont dû être interrompus au détriment de la qualité. Les horaires non flexibles, offrant des heures d'ouverture de 7h à 18h, ne permettent pas aux étudiants et étudiantes de profiter pleinement du service qu'ils et elles voudraient obtenir. Que fait-on lorsqu'il y a des cours les soirs et/ou les fins de semaine? C'est pourtant une réalité étudiante de plus en plus fréquente et les CPE, même ceux connexes aux institutions post-secondaires, ne sont pas adaptés pour de telles situations. Très peu nombreux sont les CPE offrant des services de soir et/ou de fin de semaine. De même, la contribution réduite du 7 \$ par jour n'est pas offerte pour les services hors horaires typiques. Il y a la garde en milieu familial qui peut offrir des services pour des horaires atypiques, mais suite aux coupures massives du gouvernement, celle-ci est maintenant gérée par un bureau administrateur qui peut s'occuper de 100 à 150 familles d'accueil en milieu urbain. Dans les milieux ruraux, il peut y avoir jusqu'à 450 familles administrées par le même bureau. Par ailleurs, un questionnement survient fréquemment; devrait-on avoir des horaires de cours adaptés au CPE ou le contraire? Un débat à suivre...

Vu le manque de financement et le coût des installations pour accueillir des poupons, au moins la moitié des CPE au Québec n'offrent pas de service pour les moins de 18 mois. En effet, le nombre d'éducatrices et d'éducateurs doit croître grandement lorsqu'une institution accueille des bébés. Les normes gouvernementales sont de un éducateur ou une éducatrice pour cinq poupons, une éducatrice et un éducateur pour huit enfants variant de dix-huit mois à trois ans et un éducateur ou une éducatrice pour dix enfants de quatre et cinq ans. Depuis quelques années, les CPE ont dû engager des aide-éducatrices et aide-éducateurs pour combler le manque de personnel tout en composant avec le manque de budget. Ces aide-éducatrices et aide-éducateurs sont payé-e-s au salaire minimum, ce qui constitue une augmentation des emplois précaires chez les femmes puisque ce sont elles qui occupent majoritairement ces postes. De plus, leur emploi ne consiste pas à développer un lien avec l'enfant, puisque celles-ci et ceux-ci sont chargé-e-s de faire les tâches de base avec les enfants, comme les nourrir et les nettoyer, ainsi que les tâches ménagères. Le but à atteindre pour les CPE est de diminuer le nombre d'éducatrices et d'éducateurs, car celles-ci et ceux-ci ont un salaire plus élevé que leurs assistantes et assistants.

Le fait de ne pas accepter de poupons peut engendrer des problèmes pour les familles qui comportent plus d'un enfant. Dans la majorité des CPE, les places sont accordées selon le principe

du « premier arrivé, premier servi », mais la priorité est accordée aux frères et sœurs des enfants déjà présents et présentes dans le CPE. Par ailleurs, si le centre ne prend pas de poupons, le parent est obligé de trouver une place ailleurs, ce qui signifie deux installations en une journée à visiter pour aller porter et chercher les enfants. Comment une étudiante ou un étudiant peut avoir le temps de faire autant d'allers-retours tout en assistant à ses cours et en travaillant? Par ailleurs, lorsque les parents ne réussissent pas à trouver une place dans un centre à contribution réduite, ceux et celles-ci doivent avoir recours au système de garde privé. Vu que les garderies sont régies par des propriétaires qui ont comme but premier d'optimiser leurs profits, la qualité vient en second plan. Les coûts étant d'au moins 2 000 \$ annuellement, pour un moins bon service que dans le système public, plusieurs plaintes surgissent concernant la nourriture et l'hygiène de ces garderies.

Tout ceci est sans compter les frais de retard énormes, qui sont décidés en conseil administratif ou par les propriétaires, qui permettent d'extirper des sommes extraordinaires aux parents.

Pendant que les parents aux études font face à de telles situations, les médias et notre gouvernement se soucient d'un autre volet de la vie familiale au Québec : la baisse du taux de natalité. On en a entendu et réentendu parler depuis les dernières années... Pourtant, comme tendent à le prouver plusieurs statistiques (voir Statistique Canada), il n'y a plus de dénatalité au Québec depuis trois ans! Nous serions même dans un nouveau Baby-boom.

On se souvient pourtant de Mario Dumont, qui, lors de la dernière campagne électorale, encourageait implicitement le retour des femmes au foyer. En offrant 500 \$ par mois par enfant aux parents qui garderaient leurs enfants à la maison, qui pensez-vous va rester au domicile familial, le père ou la mère? Cette offre peut sembler alléchante pour un couple sur le marché du travail avec d'assez bons revenus, mais pour des parents aux études, demeurer à la maison avec l'enfant est peu envisageable.

D'un autre côté, Michelle Courchesne, aussi ministre de la Famille, s'est penchée sur le problème des listes d'attente pour les CPE. Elle a donc promis 2 000 nouvelles places en CPE dont 700 à Montréal. Les listes d'attentes pour les CPE tournent pourtant autour de 200 demandes pour les plus courtes et 1 300 pour les plus longues. Comment peut-on espérer régler le manque criant de disponibilités en offrant que 2 000 nouvelles places? Ne faudrait-il pas plutôt commencer par résoudre le problème de sous-financement des CPE?

Les partis politiques continuent donc à appliquer leurs méthodes inefficaces, celles de panser des plaies déjà purulentes sans les désinfecter.

Pourquoi ne pas prendre de réelles décisions? Pourquoi ne pas réinvestir massivement dans les CPE? Pourquoi ne pas offrir plus de ressources et de soutien aux parents aux études? Un peuple sain n'est-il pas un peuple éduqué?

Comme mentionné précédemment, le gouvernement offre de l'aide aux parents étudiants, mais celle-ci est plutôt minime voire insuffisante. Le régime des prêts et bourses offert aux étudiants et étudiantes au niveau post-secondaire n'est pas conçu pour subvenir aux besoins des parents aux études. D'ailleurs, tous les transferts gouvernementaux, que ce soit le régime d'assurance parentale, la prestation fiscale canadienne des enfants ou encore la pension alimentaire versée par l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe, sont déduits du montant des prêts et bourses, à l'exception d'une compensation de 100 \$ par mois. Cela permet d'alléger les dépenses publiques et d'en laisser pour

les entreprises. Il n'y a que 28 % des bénéficiaires de l'aide financière aux études qui sont des parents aux études.

Parmi ceux-ci et celles-ci :

- 15,8 % des bénéficiaires de prêts ont un ou des enfants
- 7 % des bénéficiaires de bourses sont parents monoparentaux
- 15 % des bénéficiaires de bourses sont un ménage étudiant

Ces personnes ont peu de temps à consacrer à leur travail, car elles doivent déjà s'occuper de leur (s) enfant (s), ainsi que de leurs études, ce qui est déjà énormément de labeur. Souvent, ils et elles vont occuper un emploi à temps partiel, mais leurs horaires variables ne leur permettent pas d'obtenir une stabilité d'emploi étudiant. Ils et elles ont donc un budget plutôt serré, ce qui les force à limiter leurs activités. Comment pouvons-nous penser qu'une personne seule avec un enfant à charge peut survivre en étant sous le seuil de pauvreté? Avec les loyers et les frais de transport qui ne cessent d'augmenter, le coût élevé de la vie leur fait vivre une angoisse supplémentaire, vu l'incertitude de réussir à joindre les deux bouts à la fin du mois. Il a été démontré qu'une mère monoparentale, selon le Conseil du statut de la femme, dépense en moyenne 1 494 \$ annuellement seulement en frais de transport. Avec un loyer minimal de 6 000 \$ par année, les frais de CPE de 1 820 \$, les frais de gardiennage supplémentaires et les frais de scolarité du parent, tout ceci sans compter les factures ainsi que les coûts de nourriture et d'habillement, comment peut-on penser que 10 000 \$ peuvent suffire à subvenir aux besoins d'une mère monoparentale? De plus, ce n'est pas tous les CPE qui offrent des places réservées aux membres de l'établissement scolaire. Encore là, lorsque des places sont réservées à l'institution post-secondaire, toutes les personnes sont sur le même pied d'égalité. Cela signifie que les étudiants et étudiantes sont désavantagé-e-s puisque ceux-ci et celles-ci ne pensent pas à réserver leurs places dès le début de la grossesse. Le Ministère de l'Éducation a fait une recherche en 2002 sur les mères étudiantes et les étudiantes enceintes pour arriver à la conclusion que les CPE en milieu scolaire favorisaient grandement le retour aux études de ces femmes. Pourtant, il n'a pris aucun moyen pour réserver des places pour ces étudiantes, ce qui démontre sa déresponsabilisation face aux jeunes mères étudiantes. De plus, avec les coupures dans les services de garde en milieu familial en 2006, les personnes ont moins confiance en l'efficacité du système, car les établissements sont beaucoup moins surveillés qu'auparavant.

En conclusion, des recherches sur la situation socio-économique des parents aux études et le sous-financement des CPE sont en cours. Nous sommes présentement en train de faire une demande d'accès à l'information concernant l'annonce de la ministre sur les nouvelles places en CPE, dont certaines devraient être à temps partiel. De plus, nous tentons d'avoir plus d'informations sur les parents étudiants et les mères enceintes aux études. Par ailleurs, depuis le Congrès des 1^{er} et 2^{er} septembre 2007, les associations membres de l'ASSÉ sont mandatées de recenser le nombre de parents étudiants bénéficiant des services de garde du CPE connexe à l'institution post-secondaire. Nous avons aussi demandé de pousser les administrations à faire un recensement auprès de la population étudiante afin de connaître les parents étudiants et mères enceintes, et de tenter de mieux cerner leurs besoins. Veuillez nous envoyer toute information jugée pertinente à l'adresse courriel suivante : comite-femmes@asse-solidarite.qc.ca

De plus, depuis le printemps dernier, l'ASSÉ a comme mandat d'offrir un système de garde dans ses instances à tous et toutes qui en font la demande.

Autres faits intéressants

- Les prestations moyennes des prêts et bourses ont diminué d'environ 20 % depuis 1997-1998
- 31 % des bénéficiaires de l'AFE ayant au moins un enfant travaillent
- 63 % des bénéficiaires de l'AFE sans enfant travaillent

D'autres informations, datant de 2004 (la situation étant pire actuellement... il devrait y avoir une actualisation des données sous peu) :

- 62 000 logements en HLM
- 40 000 places dans les centres communautaires et les coopératives
- Les jeunes mères monoparentales sont en 4^e priorité pour ces logements

En 2004 :

- 17,4 % des mères monoparentales consacraient plus de 50 % de leur revenu au loyer
- 69 % des mères monoparentales âgées entre 20 et 24 ans consacraient plus de 30 % de leur revenu au loyer
- 75 % des mères monoparentales âgées entre 15 et 19 ans consacraient plus de 30 % de leur revenu au loyer

Bibliographie

BAZIN, Catherine, *Revendications sur la situation des mères étudiantes et des ménages étudiants du Québec*, La MÉMEQ (Mères étudiantes et ménages étudiants du Québec), document préliminaire, 9 mars 2005, 17 pages.

CANADA, CONDITION FÉMININE, *Personne ne doit choisir entre la famille et le travail! Un regard féministe sur la conciliation famille-emploi-études*, Québec, Comité Conciliation famille-emploi-études du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, 2006, 42 pages.

GALARNEAU, Diane. « Scolarité et revenu des parents seuls », *L'emploi et le revenu en perspective*, [En ligne], vol. 6, numéro 12, décembre 2005, 13 pages

GARIÉPY, Geneviève, Geneviève Guernier, *Connaître les parents-étudiants de l'UQÀM. Réalité, besoins et ressources*, Groupe de travail sur la conciliation études/famille, première partie, février 2007, 79 pages.

QUÉBEC, CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, *Étudiante et mère : un double défi – Les conditions de vie et les besoins des mères étudiantes*, Québec, Bibliothèque nationale du Québec, août 2004, 119 pages.

SCHOEN, Sophie. « Mères étudiantes : une entrevue », *Revue Ultimatum 2006-2007*, Montréal, Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante, p.21-23

Femmes et féminisme dans le monde

Introduction

Présentation des femmes donnant l'atelier et du Comité femmes de l'ASSÉ.
Présentation de l'atelier.

Développement

Partie 1 : La Bolivie, par Jessyka Boulanger

Thème : Machisme

Analyse critique de la situation des femmes boliviennes et perspectives d'un groupe féministe radical local.

Partie 2 : Le Maghreb, par Marianita Hamel

Thème : Religion

Analyse critique de l'influence de l'extrémisme islamique sur la situation des femmes en Afrique arabe.

Partie 3 : Le Soudan, par Justine Rouse

Thème : Excision et viols de guerre

Situations que vivent les femmes dans des pays ravagés par plusieurs décennies de guerre (viol, SIDA, etc.) et du sort réservé aux femmes et aux fillettes dans de tels pays.

Partie 4 : L'Inde, par Geneviève Simon

Thème : Prostitution

Analyse critique de la condition de la caste des prostituées en Inde et perspectives et présentation d'un groupe féministe local avec de courts extraits de films.

Partie 5 : Polynésie, par Geneviève Simon

Thème : Violence conjugale et alcoolisme

Situation des femmes autochtones maories de la Polynésie et de la Nouvelle-Zélande. Analyse critique de la répartition des tâches et des situations familiales que vivent les femmes maories. Présentation d'un groupe d'aide féministe et courts extraits d'un film pour illustrer la situation.

Conclusion

Retour sur la situation des femmes à travers le monde. Comparaison entre les pays développés et non développés. Retour sur la situation des femmes au Québec au début des années 1900 et comparaison avec la situation actuelle. Démontrer que les acquis sociaux se sont gagnés par la lutte et que celle-ci doit continuer.

Présentation des caucus non-mixtes

Conditions des femmes en Bolivie

Par Jessyka Boulanger

Révolutionnaires dans les rues, révolutionnaires dans leurs mots, révolutionnaires dans leurs discours, cependant, à la maison, ils sont les dictateurs de leur famille, avec leurs bien-aimés.

Julieta Paredes de Mujeres Creando

En Bolivie, dans le contexte où 50,16 % de la population sont des femmes, une culture traditionnelle misogyne persiste où elles sont traitées en subordonnées, rôle traditionnel et dépendant, majoritairement celui de reproduction et des soins de la famille. Selon le Rapport du Développement Humain sur le Genre en Bolivie¹ : « La Bolivie traite les hommes mieux que les femmes. » Le rapport continue : « Les hommes reçoivent plus et une meilleure éducation que les femmes, des soins médicaux de meilleure qualité et ont une plus grande possibilité de générer un meilleur salaire en travaillant moins [...] si nous considérons que les femmes, contrairement aux hommes, ont de surcroît [...] la quasi exclusive responsabilité du travail domestique. » Elles vivent de plus un rejet public de la violence familiale.

Le taux d'analphabétisme pour les femmes est de 19,35 %, comparé à celui des hommes qui est de 6,94 %. Dans le milieu rural, celui des femmes est de 37,91 %, celui des hommes est de 14,42 %. Ces données sont le résultat d'un sondage mené sur une population âgée de 15 à 98 ans, selon l'Institut de Statistiques nationales de 2001. Comme dans le reste de l'Amérique latine, le nombre de femmes sur le marché du travail croît constamment. Durant la période entre 1976 et 1992, la participation des femmes dans l'économie a augmenté de 22,5 % à 40 % (CNPV 1976 et 1992). En 2002, il était de 44 %. Dans les régions urbaines, les femmes sont présentes dans le secteur le plus à risque, le moins payé. Ceci est dû à la discrimination et au fait que leur éducation est moindre que celle des hommes. La situation des femmes en régions rurales est pire. Elles sont doublement discriminées parce qu'elles sont des femmes et d'origine indigène.

Selon le sondage de ENDSA 98, le taux de mortalité maternelle correspond à 390 par 100 000 nouveaux nés, un des plus hauts au monde. Les risques de santé chez les femmes sont reliés à la reproduction et aux soins des enfants. Aussi, si la mère meurt, la probabilité de survie de l'enfant est réduite de moitié. Dans ce sens, la déficience nutritionnelle de la mère enceinte et suite à son accouchement est la cause des mortalités infantiles, ce qui se produit dans les 28 premiers jours de la vie du bébé.

Description du mouvement féministe de la Bolivie

Durant les années 1990, le mouvement des Boliviennes était polarisé idéologiquement entre un libéral, technocratique du genre basé sur les ONG et un anarcho-féministe sous la forme du mouvement de Mujeres Creando. Entre elles se situe la majeure partie de la population, un immense contingent de femmes de descendance indigène vivant dans des conditions de colonisation. Lorsque l'on parle de société de colonisation, on réfère à celle où l'héritage indigène prédomine, qui selon le recensement de 2002, totalise 62,2 % de la population bolivienne.

¹ Human Development Report, *Human Development Report on Gender*, 2003, [En ligne], http://hdr.undp.org/reports/detail_reports.cfm?view=674, 12 pages

Les organisations des femmes en Bolivie demeurent conservatrices et ce n'est pas clair lorsqu'elles vont revendiquer contre la subordination genrée et ethnique. Ce qui est clair c'est que l'émancipation du patriarcat en Bolivie est reliée à celle du colonialisme interne, puisque que c'est précisément dans sa base que l'identité genrée et la subordination ethnique sont présentes simultanément. Le besoin genré stratégique est celui qui permet aux femmes de défier leur subordination par la division genrée des tâches et les structures du pouvoir genré, allant des droits égaux au choix de reproduction.

Mujeres creando²

Ce fut créé en réaction à la gauche arrogante, totalitaire et homophobe des années 1980, où l'hétérosexualité était encore le modèle dominant et le féminisme vu comme étant divisif.

Elle utilise la diversité des tactiques afin de critiquer les cubicules fermés de la société. Le mouvement est stratégiquement basé sur la déconstruction des symboles et de la langue de la domination patriarcale dans un contexte de colonialisme interne. Leurs armes varient des graffitis, des émissions de télévision et de la presse au théâtre silencieux, à la poésie et aux ateliers. Elles se réapproprient l'espace qui leur est réservé : « Coca-Cola paie et peint, Repsol paie et peint, alors pourquoi ne pouvons-nous pas peindre sans payer? Le problème n'est pas que les murs soient peints, mais que l'on ne paie pas pour le faire. Si nous devons payer pour un espace dit public, c'est en contradiction avec la démocratie. Qu'est-ce qui est public et privé? Les rues sont publiques, la ville entière l'est, pas un corridor de prison, d'où on se promène de la prison familiale à celle de du bureau... si c'est public, alors tout le monde peut utiliser cet espace. Cependant, si on paie pour un espace dit public, ce dernier devient donc privé. L'espace public n'existe donc pas.³ »

Selon Mujeres Creando, être féministe dans cette société signifie de se battre contre le néolibéralisme et son idéologie : pour elles, être féministe signifie dénoncer le racisme, machisme et sexisme (présents dans la gauche et dans l'anarchisme aussi), l'homophobie, la violence domestique, etc. Cela passe par la dénonciation du sexiste, des femmes bureaucrates et technocrates de cette génération (celles qui supportent le néolibéralisme et sont administratrices des politiques mortelles de la Banque Mondiale, le FMI, etc.). Là est la différence entre ces dernières et Mujeres Creando : elles utilisent le pouvoir et sont dans le système, donc contrôlent les forces militaires, économiques, politiques, sociales contre ceux et celles qui les opposent.

Technocratie du genre

La technocratie genrée bolivienne est apparue au milieu des années 1980, lorsque les fonds de coopération internationale pour des projets de développement avec une approche du genre sont devenus disponibles. La majeure caractéristique des femmes du mouvement des ONG est que les demandes sont basées sur les principes des conventions de l'ONU, au lieu d'un dialogue avec les femmes boliviennes basé sur leurs besoins.

La nature de la technocratie du genre apparaît sous 2 formes : premièrement, à travers les agglomérations des ONG, elle a joué un rôle important pour légitimer les politiques néolibérales.

2 Consultez leur site Internet : <http://www.mujerescreando.org/>

3 Julieta Paredes de Mujeres Creando

Deuxièmement, elle a maintenu une alliance stratégique avec les états néolibéraux et les agences de coopération internationale, assurant sa survie et obligeant les ONG sur le genre de limiter leur rôle en relation avec la société civile et avec les femmes ou les intérêts des femmes, leurs besoins et leurs aspirations.

La technocratie du genre diffère donc du reste des organisations féministes puisque leur but premier n'est pas la confrontation des relations subordonnées spécifiques entre les genres en Bolivie, mais de mitiger les conditions précaires des femmes marginales par des programmes à court terme qui permettent la domination de l'ONU. « Influencer les règlements des états dans une perspective de genre et de développement » est la mission de plusieurs ONG. La question à se poser est d'où viendront cette influence et sa légitimité. Ce ne sera jamais abordé tant et aussi longtemps que la technocratie se dira « représenter » les intérêts et les demandes des femmes.

L'Assemblée féministe

L'Assemblée féministe, fondée en 2004, est le fruit de la solidarité des forces entre les femmes d'organisations indigènes et périurbaines, proposant une alternative à l'Assemblée constituante.

Fédération Nationale Bartolina Sisa des femmes paysannes

Cette ère est caractérisée par beaucoup comme celle du nationalisme indigène.

Née à la fin des années 1970 suite à la Confederación Sindical Única de Trabajadores Campesinos de Bolivia (the Sole Trade Union Confederation of Peasant Workers of Bolivia, CSUTCB), la Fédération Nationale Bartolina Sisa des femmes paysannes est la seule organisation de femmes indigènes dans le pays. C'est également une des organisations de femmes les plus importantes, pas juste parce qu'elle regroupe des femmes indigènes et paysannes ou que ces demandes de l'État colonialiste sont des plus radicales, mais aussi parce que c'est la plus large section du mouvement des femmes, avec plus de 100 000 femmes membres et une structure syndicale d'échange atteignant autant les exécutantes nationales et exécutants nationaux que les associations de production au niveau communautaire. Pour le mouvement féministe, cela signifie un vrai changement dans la corrélation des forces entre les organisations des femmes mestizo et celles basées sur les indigènes (urbaines et/ou rurales).

Grève 2005 : Histoire et récupération

Par Marie-Michèle Whitlock

Le mouvement étudiant est un milieu où les générations de militants et militantes se renouvellent rapidement. À tous les ans plusieurs quittent et plusieurs s'intègrent dans les associations étudiantes. C'est pour cette raison que la mémoire collective du mouvement est si précieuse et si fragile. L'article qui suit se propose d'entretenir cette mémoire en revenant sur une bataille encore récente, la grande grève générale du printemps 2005.

La grève de 2003, un échec éclairant

Presque tout le Québec se souvient de la grève étudiante de 2005. On se souvient de plusieurs semaines de grève, de nombreuses personnes manifestant tous les jours dans les rues, du carré rouge, etc. Moins de gens se souviennent cependant de l'origine de cette grève, de ses revendications de base. Cette lutte a été pour l'ASSÉ le résultat de plusieurs années de mobilisation au sein du mouvement étudiant.

En 2003, l'ASSÉ a lancé le mot d'ordre d'une grève générale illimitée contre la hausse des frais au niveau collégial. Cet appel n'a pas été fructueux, pour plusieurs raisons, notamment par manque d'organisation, de mobilisation, mais aussi à cause de l'opportunisme des fédérations étudiantes. Durant l'été 2003, la FECQ sortait sa hache de guerre en criant au scandale dans les journaux. Dès la rentrée, toutefois, la FECQ invitait à son camp de formation le ministre du nouveau gouvernement libéral, Pierre Reid, et se déclarait prête à « donner sa chance au coureur »... chance qu'il a effectivement saisie en faisant adopter la funeste contre-réforme de l'AFE dans les mois suivants. L'ASSÉ a tenté de poursuivre l'appel à la grève, sans succès. Cet échec a cependant eu ses bienfaits en fournissant de précieuses leçons. Il a d'une part permis aux militants et militantes de constater l'ampleur de l'organisation nécessaire au déclenchement d'une grève. D'autre part, le travail de mobilisation de la population étudiante sur l'urgence de prendre le moyen de la grève pour défendre nos droits était loin d'être perdu. C'est aussi depuis cette campagne que la gratuité scolaire s'est mise à prendre de plus en plus de place dans le discours de l'ASSÉ.

L'origine des revendications

En pensant à la grève étudiante de 2005, l'expression qui sonne aux oreilles de la majorité de la population, c'est : « 103 millions \$ de coupure dans les bourses ». Pourtant, cette grève exigeait beaucoup plus que 103 millions \$: ses objectifs allaient au-delà d'une question de chiffre et d'argent. Après assemblées générales, les associations membres de l'ASSÉ réunies en Congrès au mois de septembre 2004 avaient statué sur certaines revendications à envoyer au gouvernement sous forme d'ultimatum. Le lancement de cet ultimatum allait de pair avec le déclenchement de moyens de pression pour obtenir satisfaction à nos demandes. Cet ultimatum répondait aux attaques du gouvernement dans le système de l'aide financière aux études, mais exigeait aussi des améliorations à l'AFE. L'ASSÉ ne se contentait pas du simple statu quo, et c'est ce qui a fait sa force. L'ultimatum était également diffusé aux autres associations étudiantes, invitées à se positionner en assemblées générales sur les revendications et les moyens d'action. Plusieurs associations étudiantes ont répondu à l'appel. Le 23 octobre, date butoir de l'ultimatum, le gouvernement, lui, n'avait donné toujours aucune réponse...

Face à ce silence, une fois de plus réunie en Congrès à la fin octobre, l'ASSÉ poursuit sa campagne de mobilisation et lance un appel à la grève générale. Elle organise une première manifestation d'envergure le 19 novembre. Il est désormais évident que la grève est le seul moyen d'obtenir satisfaction.

Pour atteindre ses objectifs, l'ASSÉ a constaté la nécessité de regrouper d'autres forces aux siennes, de former une coalition. Mais une coalition doit s'entendre sur des bases communes sans lesquelles il n'y a aucune pertinence à s'unir. Les membres de l'ASSÉ et d'autres associations étudiantes avaient déjà décidé en assemblées générales que les revendications de l'ultimatum seraient les revendications de la grève. C'était plutôt logique, puisque cet ultimatum avait été envoyé au gouvernement, dans les médias et que la mobilisation de la population avait été faite sur ces bases depuis la fin septembre. Pourtant, sous le prétexte de réunir le plus de gens possible, l'ASSÉ a pris la décision en Congrès de diminuer sa plateforme de revendications. Plusieurs revendications ont alors été supprimées, tel que la demande de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial, revendication qui améliorerait nettement le système de l'AFE.

L'ASSÉ planifie la grève; les fédérations étudiantes gardent le silence

Pendant que l'ASSÉ planifiait un plan d'action allant vers la grève générale illimitée, que les membres de l'ASSÉ organisaient les assemblées générales et mobilisaient contre la réforme de l'AFE et pour la nécessité de faire la grève, les fédérations étudiantes étaient inactives et silencieuses. Elles préféraient représenter les étudiants et étudiantes dans les congrès du Parti libéral et au Sommet des générations, plutôt que d'être au cœur de l'organisation et de la mobilisation de la population étudiante.

L'ASSÉ a produit des journaux, organisé des tournées dans les cégeps et universités, a organisé des actions et a fait plusieurs réunions d'organisation pour débattre des modalités de déclenchement de la grève, des bases de la coalition, des relations avec les médias, etc. Pendant ce temps, les fédérations restaient toujours aussi silencieuses... Lorsque la grève fut déclenchée, le 24 février 2005, les fédérations déclaraient dans les médias que ce n'était toujours pas le temps et que la grève n'était pas envisagée. En fait, elles voulaient une fois de plus « donner sa chance au coureur », le nouveau ministre Fournier qui venait de remplacer Reid à l'Éducation. Lorsque le mouvement prit de l'ampleur et que certains membres des fédérations, en rupture avec leur organisation, furent aussi en grève, la FECQ et la FEUQ n'eurent pas le choix d'aller de l'avant dans la grève. La FECQ lança l'appel le 3 mars et la FEUQ suivit le 8... alors que déjà 70 000 étudiants et étudiantes faisaient la grève. C'est à cette seule condition qu'elles pouvaient espérer conserver le monopole de la représentation et la négociation avec le gouvernement en écartant la CASSÉÉ de ce rôle.

La CASSÉÉ, une réussite risquée!

La coalition que l'ASSÉ a fondée était peut-être nécessaire lors de cette grève, mais chaque Congrès amena des risques de rupture entre ses membres. Les membres de la CASSÉÉ avaient comme point commun la plateforme de revendications, un moyen de pression, la grève, ainsi qu'une structure démocratique, c'est-à-dire que les assemblées générales étaient, pour cette coalition, la base du mouvement de grève. Ces trois conditions étaient essentielles pour que plusieurs associations étudiantes travaillent ensemble.

Les problèmes sont venus du fait que ces associations étudiantes n'adhéraient pas toutes au syndicalisme étudiant de combat comme l'ASSÉ le préconisait. Alors, lorsqu'il était question de moyens d'action, de mobilisation et de médias, les divergences au sein de la CASSÉE se faisaient sentir. À chaque semaine, soit à chaque Congrès, les débats sur les stratégies de négociation, des actions légitimes et des médias étaient très difficiles. Certaines associations étudiantes expérimentaient pour la première fois le syndicalisme de combat alors que d'autres avaient une culture syndicale datant de plusieurs années; des disparités bien difficiles à niveler en si peu de temps. C'est en partie ce qui explique que la grève, bien que plus longue et plus populeuse que toute autre, ne déploya que relativement peu de perturbations d'envergure.

Entente à rabais

Le ministre fit une première offre le 15 mars 2005, trois semaines après le déclenchement de la grève par la CASSÉE. Cette offre était tellement peu généreuse que même les fédérations durent la rejeter. Dans les jours qui suivirent, au plus fort de la lutte, la FEUQ se montra néanmoins ouverte au compromis. Finalement, c'est le 1er avril que le gouvernement et les fédérations présentèrent une entente de principe qui prévoyait le remboursement des 103 millions \$ étalé sur quelques années. Au passage, des millions de dollars de bourses coupés depuis l'automne 2004 ne seraient pas remboursés. De plus, le reste de la réforme restait en vigueur. Bref, les fédérations se contentaient de moins que le statu quo. Même si cette offre réussit finalement à mettre un terme à la grève – après encore deux semaines de résistance – en semant la division et en sapant le moral de bien des grévistes, il faut souligner que plus de 110 000 étudiants et étudiantes se sont prononcé-e-s pour le rejet l'offre. Une « victoire » bien amère pour les fédérations étudiantes.

Depuis le printemps 2005, les fédérations étudiantes n'ont cessé de payer le prix de ce sabotage du rapport de force spectaculaire construit par plus de 185 000 grévistes pendant des semaines. Pendant que la FEUQ connaissait la division et les désaffiliations massives, que la FECQ était frappée d'inertie, l'ASSÉ au contraire a vu gonfler ses rangs et accroître son rayonnement. Il reste maintenant à savoir si le pôle combatif du mouvement étudiant pourra se préparer, mieux que ne l'était la CASSÉE en 2005, à poursuivre jusqu'au bout la lutte pour ses propres revendications et contrer les tentatives de récupération et de sabotage qui ne manqueront pas d'être rééditées.

Organisations d'actions

Par Gabriel Dumas et Jérôme Charaoui

Nous voici encore une fois confronté-e-s à une attaque au droit à l'éducation. Ce qui nous confirme à nouveau que le gouvernement n'agit pas dans l'intérêt du droit à l'éducation des classes populaires. Et nous ne sommes pas dupes du discours des gens soi-disant raisonnables; nous savons pertinemment qu'il ne suffit pas de belles paroles pour le faire reculer (rappelons-nous la lutte de 2005). C'est pourquoi nous nous relançons à nouveau dans une campagne de grève générale illimitée. Mais nous devons nous rappeler que si la grève générale illimitée est l'arme la plus puissante du mouvement étudiant, c'est qu'elle ne se limite pas à un boycott des cours... La grève est surtout un moyen pour permettre aux étudiants et étudiantes de se concentrer sur l'organisation de nombreuses actions.

Trois objectifs des actions

Les actions menées durant une grève ont trois principaux objectifs, soit : diffuser nos revendications le plus largement possible, rassembler la population étudiante (et y renforcer les liens de solidarité) et exercer une pression sur le gouvernement.

Rapport de force

Ces trois objectifs sont interreliés et ont comme but principal d'établir un rapport de force face à l'État. Ainsi, durant une grève, nous devons combiner les actions de masse, telles les manifestations nationales, et des actions devant directement perturber l'économie. Les actions de masse visent plutôt les deux premiers objectifs, mais elles servent aussi d'appui aux actions de perturbations économiques. Et ce sont ces dernières qui pourront faire toute la différence lors de négociations avec le gouvernement. Car, comme nous l'avons vu lors de la dernière grève, le gouvernement se laisse difficilement impressionner par le nombre d'étudiants et étudiantes (et de citoyens et citoyennes en général) mobilisé-e-s contre ses attaques. Pour que le gouvernement juge plus rentable (économiquement et politiquement) de satisfaire nos revendications que de laisser la grève se poursuivre, il faut exploiter tous les moyens d'être dérangeants et dérangeantes.

Comparaison 1996-2005

Pour démontrer plus concrètement ce que nous avançons, nous pouvons utiliser comme exemples les grèves de 1996 et de 2005.

La grève de 2005 mobilisa au sommet plus de 185 000 étudiants et étudiantes et dura plus de 6 semaines. Par contre, les actions de perturbation économique tardèrent à venir, et elles furent peu nombreuses. Ainsi, le gouvernement prit 5 semaines avant de tenter de s'en sortir par une entente à rabais avec les fédérations étudiantes. Loin d'envisager cette grève comme une défaite, nous devons comprendre qu'elle a permis de réveiller le mouvement étudiant, ainsi que le reste de la société en général. Il y avait longtemps qu'un tel mouvement de contestation n'avait pas eu lieu, démontrant que l'on peut encore résister, et gagner, face à un gouvernement néolibéral sabotant tous les acquis sociaux du passé.

Si l'on regarde la grève de '96, on peut voir que l'ampleur de la mobilisation était moindre, mais qu'elle fut très active et combative dès le début, et que des actions de perturbations économiques avaient lieu constamment. Ainsi, le gel des frais fut décrété seulement quelques semaines après le début de la grève. Par contre, le gel fut acquis au prix de plusieurs compressions et contre-réformes, qu'acceptèrent les fédérations étudiantes (qui, bien sûr, encore une fois, n'avaient pas participé à l'élaboration et l'organisation du mouvement de grève). Ainsi, la grève fut récupérée et, dû à une mobilisation insuffisante, s'essouffla peu après l'annonce de la ministre.

La grève de 2007 devrait donc allier le meilleur de ces deux grèves; c'est-à-dire une large mobilisation et des actions efficaces dès le déclenchement. Par contre, nous ne devons pas nous leurrer et prendre conscience que la prochaine grève ne sera probablement pas aussi mobilisatrice qu'en 2005, car lors de cette grève, il s'agissait d'une réforme touchant les plus démunis. Ainsi, nous avons facilement l'appui de la population, et même des médias, et parfois certaines et certains tristes économistes nous appuyaient (sous certaines réserves). En 2007, nous sommes pleinement à contre-courant du discours dominant, il s'agit d'une lutte contestant directement la vision marchande de l'éducation. Nous devons tout de même tenter d'élargir le mouvement le plus possible, mais nous devons surtout compenser par une combativité immédiate et accrue. Ainsi, nous aurons de meilleures chances de rapidement faire plier le gouvernement et de résister aux tentatives de sabotage des fédérations étudiantes. Car si le gouvernement tente une entente à rabais dès le début, nous pourrions continuer la grève et empêcher que la perfide récupération des fédérations perdure.

Organisation d'actions

Il existe plusieurs types d'actions qui peuvent être organisées dans le cadre d'une mobilisation de masse telle qu'une grève générale illimitée. Afin de maximiser le potentiel de chacune de ces actions, il importe qu'elles soient bien préparées et organisées.

Occupations et manifestations

Ces deux types d'actions sont certes les plus employés historiquement au sein du mouvement étudiant. D'une occupation à l'autre, et d'une manifestation à la suivante, de nombreux éléments organisationnels se répètent. C'est pourquoi l'ASSÉ a produit deux brochures qui recensent ces éléments : l'ABC d'une occupation et l'ABC d'une manifestation. Évidemment, ces textes ne peuvent remplacer entièrement une bonne expérience pratique, mais peuvent tout de même apporter une solide base à toute personne intéressée à s'initier à l'organisation de ces deux moyens d'action. Ce sont aussi de bons aide-mémoire pour ceux et celles ayant plus d'expérience en la matière.

Perturbations économiques

Les actions de perturbations économiques visent en tout premier lieu à perturber une activité lucrative pour le gouvernement ou une entreprise qui y est reliée. Elle vise à provoquer des pertes économiques suffisantes pour irriter le gouvernement et le contraindre à concéder le plus possible. Pour atteindre un niveau suffisant de pertes, ces actions doivent être le plus efficaces possible. Ainsi, lorsqu'il est question d'une action de perturbation économique, il faut choisir une cible pertinente, être bien renseigné-e sur celle-ci, et être prêt et prête à faire face à une intervention policière. C'est là un objectif de taille, car en comparaison aux installations administratives du

gouvernement, les activités économiques (services, production, transports, distribution, etc.) sont généralement complexes et bien protégées. Cependant, la réussite n'est pas impossible et notre simple détermination à entreprendre de tels moyens est déjà un premier facteur irritant pour notre adversaire.

Concrètement, l'organisation de ce type d'actions est très similaire à l'organisation d'occupations, à quelques différences près. Entre autres, le choix de la cible d'une action de perturbations économiques se fera principalement sur son potentiel à ralentir ou même stopper une activité génératrice de revenus pour le gouvernement. De plus, il faudra prendre en compte les « routes alternatives » qui pourraient permettre à une activité de se poursuivre malgré une action de perturbation et les bloquer autant que possible pour une efficacité maximale.

Bref, pour ce type d'actions, ainsi que plusieurs autres, l'ABC d'une occupation est un très bon guide. Il s'agit d'adapter chaque étape à son objectif particulier et de demeurer vigilant et vigilante face aux détails qui pourraient déterminer notre succès!

Conclusion

Enfin, l'aspect démocratique de nos actions importe tout autant que leurs aspects logistiques. Cela signifie d'outiller le plus de personnes possible afin qu'ils et elles puissent organiser des actions. Tout le monde, avec un minimum de préparation, a le potentiel d'organiser une action. L'alliage avec une ou plusieurs personnes d'expérience peut être utile.

Mais, pour que nos actions aient toute leur portée, elles doivent premièrement jouir d'un large appui au sein même de la population étudiante. C'est pourquoi, durant la grève, au sein même de nos assemblées générales, nous devons stimuler le débat sur ces actions. Nous devons discuter de la pertinence et de la légitimité de ces actions de perturbations, même si elles peuvent parfois transgresser la loi et ainsi causer une intervention policière.

Nous devons alors mener de front la réflexion voulant que, si nous devons mener ces actions, c'est que le gouvernement nous y force; il s'agit de notre dernier moyen disponible pour le déranger et ainsi le forcer à nous entendre. Ainsi, ces actions sont parfaitement légitimes. Par contre, puisque ces actions le dérangent, le gouvernement désire nous en empêcher et nous envoie son bras armé, la police.

Aussi, parmi ceux et celles déjà conscients et conscientes de la légitimité de nos actions, nous devons pousser plus loin le débat; si nos actions sont légitimes, nous sommes alors légitimes de résister aux tentatives de l'État de mettre fin à celles-ci. Plus concrètement, cela signifie résister à la répression policière... Il ne s'agit pas ici de provoquer inutilement la police, ou de se lancer dans une résistance d'avance perdue. Il s'agit d'être conscients et conscientes que si, lors d'une action quelconque, les conditions gagnantes sont réunies, nous devrions considérer une résistance active à une intervention policière.

Le gouvernement cherchera à faire passer pour de la « violence » n'importe quel défi à l'ordre public afin de mieux nous écarter des négociations et de nous marginaliser. C'est par les discussions et les débats que nous aurons dans nos milieux que nous pourrons faire fi de ces accusations, étaler publiquement sa mauvaise volonté et affirmer haut et fort la légitimité de notre résistance!